

En 2020 lors des élections municipales nous écrivions :

Pour que notre Montagne Vive, renforçons l'avenir d'Aulon !

Mesdames , Messieurs, Chers concitoyens,

Nous avons été élus dans un contexte d'urgence environnementale complexifié par la crise sanitaire liée au Covid 19. La question climatique est au cœur des enjeux de notre société et constitue désormais un défi pour les citoyens et pour les élus, y compris sur notre commune où les effets sont déjà perceptibles. Il nous appartient donc de traduire directement dans notre quotidien des changements de pratique que nous travaillerons collégalement entre citoyens et élus.

La richesse issue de ces réflexions est une formidable opportunité pour dynamiser notre économie, créer de l'activité, réinventer des solidarités, créer plus de lien social entre les générations, améliorer le cadre de vie de nos quartiers et ainsi l'attractivité de notre territoire.

L'Équipe Municipale 2020-2026

Céline CHEMLA, Cyril VENTAJA et Philippe GARNIER, représentant les forces vives de notre communauté, tous ont su construire leur projet de vie parmi nous tout en développant des activités économiques.

Sylvie DILHET, Jean Bertrand DUBARRY, Lucien FOUGA, Gabriel SABASTIA, quatre élus qui représentent la continuité des actions engagées, l'expérience et la référence à la culture locale.

Nos orientations générales

D'abord une méthode de travail :

Mobiliser tous les citoyens qui souhaitent prendre part à la destinée de notre communauté.

Tout le monde a soif de démocratie et souhaite être davantage associé aux décisions qui le concerne au quotidien. La façon d'administrer la commune évolue et une collaboration plus étroite avec les habitants permettra d'inventer des réponses inédites, d'aplanir des conflits locaux et surtout de mieux répondre aux aspirations de tous.

Nos axes de travail :

Tous ces axes identifiés sont le fruit de réflexions transverses avec la population, les techniciens et le vécu des situations que nous avons rencontrées.

A. La sécurité collective face aux risques naturels reste un enjeu majeur

- **Garantir l'approvisionnement en eau potable :**
 - Valider la pérennité des sources captées,
 - Remplacer la conduite de liaison captage village,
 - Mettre en place le périmètre de sécurité des captages,
 - Fiabiliser le réseau de distribution d'eau du village.
- **Améliorer la défense incendie :**
 - Mettre aux normes le réseau de défense incendie du village,
 - Étendre le réseau de défense incendie au quartier de Souscastet,
 - Mettre en place un 3ème point de puisage d'eau « pompier ».
- **Prévenir les feux :**
 - Sensibiliser sur les dangers de l'embroussaillage à proximité des zones habitées,
 - Interdire la production de particules fines liées au brûlage des déchets verts, agricoles et matériaux divers.
- **Poursuivre la sécurisation du RD 30 :**
 - Rechercher avec le service des routes du Département des solutions d'améliorations sur les 2 points noirs restant du RD 30.
- **Prévenir les situations de crise :**
 - Se préparer à une situation d'urgence en organisant un lieu de vie autonome.

B. Les services à la population

- **Renforcer l'accès aux services communaux et publics :**
 - Pérenniser l'ouverture du secrétariat de la mairie 16 heures par semaine,
 - Créer un site Internet d'information communale intégrant l'actualité communale et les actes officiels,
 - Améliorer l'accessibilité du cimetière et de l'église et intégrer un espace cinéraire .
- **Garantir l'accès aux nouvelles technologies :**
 - Renforcer l'alimentation électrique du relais de télévision en lien avec SFR,
 - Déployer internet haut débit sur la commune en lien avec le Département des Hautes-Pyrénées.
- **Améliorer les infrastructures routières communales :**
 - Revoir le plan de déneigement en concertation avec la population (définition des priorités et service aux anciens),
 - Mettre en œuvre un programme de réhabilitation de la voirie,
 - Étudier la collecte du pluvial dans les secteurs à enjeux.
- **Porter des actions autour de la transition écologique :**
 - Encourager le recyclage des déchets ménagers et déchets verts pour éviter le brûlage des déchets,
 - Préserver la ressource en eau par la mise en place d'un plan de réduction des pertes,
 - Diminuer les dépenses énergétiques des services municipaux,

- Organiser les manifestations écoresponsables,
 - Privilégier les produits respectueux de l'environnement au niveau de la politique d'achat de la commune.
- **Faire évoluer le service transport collectif :**
- Organiser le transport à la demande dans le cadre du plan de mobilité douce de l'intercommunalité,
 - Maintenir le service du transport scolaire.

C. La gestion environnementale et l'agro pastoralisme

- **Construire une Association Foncière Pastorale sur les zones intermédiaires :**
- Valider le périmètre envisagé avec les propriétaires concernés et les éleveurs,
 - Élaborer le règlement et la gouvernance de l'AFP,
 - Demander sa création à Monsieur le Préfet.
- **Entretien des sentiers d'intérêt communautaire :**
- Identifier avec les principaux usagers (éleveurs, chasseurs, Réserve Naturelle) les sentiers d'intérêt,
 - Mettre en place un plan d'entretien ou de réhabilitation.
- **Renforcer la gestion environnementale des estives :**
- Mettre en œuvre les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques,
 - Maintenir le dispositif de gardiennage des troupeaux,
 - Installer un dispositif autonome de production d'énergie à la cabane de Testes,
 - Installer un dispositif d'abreuvement des bovins pour les périodes d'étiage.
- **Conforter la dynamique de la Réserve Naturelle d'Aulon :**
- Mettre en œuvre la convention multipartenaires du plan de gestion (Association La Frênette, Conservatoire des Espaces Naturels, Région Occitanie et Mairie d'Aulon),
 - Contribuer à l'autofinancement de la RNR.

D. L'attractivité de la commune et les Animations :

- **Améliorer l'attractivité de la Commune :**
- Établir un plan d'embellissement de la commune avec le Conseil en Architecture Urbanisme Environnement (Secteur bâtiments d'élevage ; parc à ovins Lurgues ; dissimulation transfo de Lurgues ; Réhabilitation chemin de Spiguette ; amélioration quartier St Eloi ; place du village et entrée du village ; dissimulation des poubelles, fleurissement, etc.).
- **Garantir la pérennité des animations du village :**
- Soutenir le dispositif d'animation du village (Fête locale ; Journée citoyenne ; Fête de la Transhumante ; Festival de la Nature ; Fête de Noël ; soirée Saint Sylvestre).